

BILAN ANNUEL DES DIRECTEURS DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE/DIRECTEURS PROVINCIAUX : Protéger les enfants, c'est NOTRE PRIORITÉ !

Rouyn-Noranda, le 22 septembre 2021 – c'est sous la thématique « Les enfants, notre priorité ! » que ce 18^e bilan vous présente des Directions de la protection de la jeunesse (DPJ) déterminées à améliorer ce qui doit l'être et met en lumière leur engagement renouvelé, solide et immuable pour lutter contre la maltraitance des enfants.

Un accent particulier est mis sur le travail titanesque accompli au cours de la dernière année par les intervenants et leurs collaborateurs. Investis auprès des jeunes, ils ont fait preuve de proactivité pour aider et demeurer en lien avec les enfants et leur famille. Leur présence attentive et leurs interventions ont permis de bien prendre soin des enfants et d'éviter de nombreux drames.

Tableau comparatif des statistiques provinciales et régionales 2021-2021

	Statistiques provinciales	Statistiques régionales
Nombre de signalements traités	117 904 , soit 323 situations d'enfant signalées/jour. C'est une très légère diminution des signalements traités comparativement à l'exercice 2019-2020 .	3 699 , soit 10 situations d'enfant signalées/jour. Il s'agit d'une très légère augmentation de 2,5 % des signalements traités comparativement à l'exercice 2019-2020 .
Nombre de signalements retenus	44 728 , c'est une hausse des signalements retenus de 2,7 % comparativement à l'exercice 2019-2020.	1 408 , il s'agit d'une hausse des signalements retenus de 10 % comparativement à l'exercice 2019-2020.
Taux de rétention	37,9 % , l'an dernier il était de 36,8 % et en 2018-2019 de 39,3 % .	38,1 % , alors que l'an dernier il était de 35,6 % .
Provenance des signalements	En majorité des employés d'organismes publics (33 %) ; les proportions n'ont presque pas bougé par rapport aux années précédentes.	En majorité des employés d'organismes publics (38 %) ; les proportions sont supérieures en comparaison à 34 % l'année dernière. 25 % des signalements proviennent du milieu naturel, en comparaison à 27 % en 2019-2020.
Milieu de vie des enfants pris en charge par la DPJ	Le milieu familial (55,4 %). On constate par ailleurs qu'une plus grande proportion d'enfants demeure avec une personne significative (13 %).	Le milieu familial (64 %), alors que (11 %) sont confiées à une personne significative (5 %) à un centre de réadaptation et (19 %) à une ressource de type familiale (RTF).

UNIR NOS FORCES
VERS L'EXCELLENCE
POUR LE BIEN-ÊTRE
DES GENS D'ICI

HUMANISME

ENGAGEMENT

TRANSPARENCE

COLLABORATION

« L'organisation tient à souligner le travail remarquable des employés qui travaillent en jeunesse : intervenants et intervenantes de tous les niveaux jeunesse, agentes administratives, contentieux, chefs de programme, etc. Il est aussi important de remercier ceux et celles, qui autour des intervenants, sont venus donner un précieux coup de main : les aides sociales, les stagiaires et les personnes des autres programmes. La dernière année a connu son lot de défis : la pandémie, le manque de ressources humaines, la détresse sévère des familles et bien d'autres. Protéger et prendre soin des enfants est une mission admirable, importante et prioritaire. **C'est essentiel et c'est une priorité!** » affirme Donald Vallières, directeur de la protection de la jeunesse.

Pour consulter le Bilan 2020-2021 : <https://www.cisss-at.gouv.qc.ca/bilan-annuel-dpj-2021/>

-30-

Renseignements :

Service des communications

08_cierrat_communications@sss.gouv.qc.ca